



EDF Gaz de France Distribution  
Délégation Expertise Gaz

## AUTORISATION D'EMPLOI

N° 2006-086/RH



### Désignation du matériel

<i>Fournisseur</i>	<b>CHUCHU- DECAYEUX</b>
<i>Unité de production</i>	<b>14 rue du Chevalier de la Barre BP n° 2 80520 WOINCOURT</b>
<i>Norme ou spécification</i>	<b>ATG B600 et B524 RESAC 51 et 52</b>
<i>Type ou référence du matériel</i>	<b>Réalisation d'éléments préfabriqués de conduites montantes BP de diamètres 28, 35, 54</b>

Un échantillon du matériel ci-dessus désigné, réputé conforme au dossier d'identification (D.I.) a subi avec succès les essais d'acceptation de type prévus dans la norme et/ou la spécification citée ci-dessus.

<i>Références du(des) dossier(s) d'essais</i>	<b>Validation des essais : 19 juin 2006</b>
<i>Référence du dossier d'identification (D.I.)</i>	<b>Dossier d'Identification CM283554006004</b>
<i>Développement contrôlé</i>	<b>néant</b>

Les dispositions adoptées par le Constructeur, en vue d'assurer la permanence des caractéristiques et performances de ce matériel pour sa fabrication en série industrielle, ont été évaluées.

<i>Fiche d'évaluation qualité</i>	<b>Rapport d'audit qualité : PG/QFE/06/003/A</b>
-----------------------------------	--

**En conséquence, la Délégation Expertise Gaz autorise l'emploi de ce matériel sur les réseaux de distribution de gaz exploités par EDF Gaz de France Distribution.**

*Le maintien de l'autorisation d'emploi est subordonné aux conditions décrites dans le document intitulé : "Spécifications pour l'aptitude du fournisseur, l'autorisation d'emploi et le suivi des matériels et outillages utilisés sur les réseaux de distribution de gaz (STLG2), à la permanence des dispositions ci-dessus évoquées et au comportement satisfaisant du matériel en exploitation.*

Date : 18 décembre 2006

Le Délégué Expertise Gaz,

Pierre Jean FLAMAND

